

## Luxmètre enregistreur autonome

Référence : C3180022



### DESCRIPTION :

Luxmètre enregistreur autonome permettant de mesurer l'éclairement jusqu'à 400 000 Lux.

Sa fonction datalogger avec une mémoire de 16 000 valeurs vous permettra d'exploiter ensuite vos mesures sur ordinateur.

Une surface reçoit un lux si sa surface est de 1m<sup>2</sup> et si elle est située perpendiculairement à 1m d'une source d'un candela (unité de l'intensité lumineuse).

### INFORMATION PRODUIT

Luxmètre enregistreur autonome permettant de mesurer l'éclairement jusqu'à 400 000 Lux.

Sa fonction datalogger avec une mémoire de 16 000 valeurs vous permettra d'exploiter ensuite vos mesures sur ordinateur.

Info : le lux est l'unité d'éclairement (ou flux lumineux).

Une surface reçoit un lux si sa surface est de 1m<sup>2</sup> et si elle est située perpendiculairement à 1m d'une source d'un candela (unité de l'intensité lumineuse)

#### Caractéristiques :

- Mesure : 400 000 LUX / Résolution 0,1 LUX
- Préc.  $\pm 3\%$  < 10 000 LUX sinon <  $\pm 4\% + 10d$
- Vumètre + Affichage LCD avec horodatage
- Réglage du zéro pour mesure différentielle
- Fonctions : Echelle auto, Maxi / Mini, PEAK, Hold
- Correction de cosinus 2% ? / Conformité C.I.E
- Enregistreur autonome : 16000 valeurs
- Extinction automatique 15min
- Rétro-éclairage
- Logiciel + câble USB pour connexion PC



#### Par Courrier

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



#### Par Téléphone

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



#### Par Fax

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



#### Par Internet

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com

- Livré avec mallette
- D Capteur : 115x60x27 mm / L câble : 150 cm
- D : 203x75x50 mm / 280 g
- Pile : 9V

**Etalonnage luxmètre (sur devis) :**

**Délai :** 15 jours

Le certificat est à préciser sur le bon de commande. Cette prestation se fait sur devis.

**ATTENTION : Il appartient au client d'en faire la demande. La société SECURINORME ne peut être tenue responsable de tout manquement à la législation inhérente à l'utilisation, par le client, de produits certifiés/étalonnés. Le client ne peut ignorer la loi en vigueur quant au besoin de traçabilité et sa justification dans le cadre de son activité.**

Le certificat d'étalonnage et le relevé de mesures associé sont des documents certifiés relatifs à un et un seul produit numéroté et traçable. Ces documents sont nominatifs à destination d'un unique utilisateur clairement identifié. A défaut, le certificat sera établi au nom du demandeur. L'utilisateur final pourra faire valoir la conformité du certificat accompagné de la facture d'achat.

**IMPORTANT : Un matériel d'occasion doit avoir été étalonné une première fois, à l'achat, sur appareil neuf pour être considéré comme ré-étalonnable. Nous n'effectuerons pas de ré-étalonnage sur des instruments d'occasion non préalablement étalonnés par nos services ou nos laboratoires partenaires.**

La certification sur la période de validité ne décharge pas l'utilisateur de l'obligation de maintenir le matériel en bon état de marche.

**IMPORTANT :** Nous ne garantissons que les étalonnages réalisés par nos services ou nos laboratoires partenaires. Nos instruments sont calibrés et vérifiés avant mise en conformité et validation d'étalonnage.



**Par Courrier**

408 rue Albert Bailly  
59290 WASQUEHAL



**Par Téléphone**

03 74 09 47 01  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



**Par Fax**

09 72 33 92 93  
24h/24 7j/7



**Par Internet**

www.securinorme.com  
mail : contact@securinorme.com